

- *Vulpia ciliata* subsp. *ciliata* : ancienne carrière au nord-ouest du Charotin et le Grippeau à Doué-la-Fontaine (JLB 2004), le Marchais à Montfort (JLB 2004), bords de Loire à Souzay-Champigny (FH 2003).
- *Wolfia arrhiza* : étang des Hays à Brion et Longué-Jumelles (ESL 2001).
- *Zanichellia palustris* : étang des Hays à Brion et Longué-Jumelles (ESL 2001).

Bassin parisien. Observations de : CB : Catherine Barthélémy, LB : Loïc Bidault, JMB : Jean-Michel Blanchard, SB : Serge Braud, RC : Robert Corillion, GD : Guillaume Delaunay, FH : Franck Hardy, SJ : Sophie Jonville, AL : Aurélia Lachaud, PL : Pascal Lacroix, BRL : Bruno Lambert, BL : Bernard Lantin, JLB : Jean Le Bail, LM : Loïc Marsault, MCM : Marie-Claire Marzio, DM : Denise Moreau, GM : Gilles Mourgaud, NP : Nathalie Prost, ESL : Elisabeth Servien-Lambert, BT : Bernard Tilly.

MANCHE

Liste rédigée par Julien GESLIN

Taxons protégés au niveau national :

Massif armoricain

- *Apium repens*¹ : présence dans une nouvelle dépression dunaire des Moitiers-d'Allonne (Y.M.). Espèce d'intérêt communautaire.
- *Dryopteris aemula*¹ : bois de Maupertus à Fermanville (R.R.) et Carneville (W.A., J.G., R.R.).
- *Liparis loeselii*¹ : suivi de la station de Saint-Rémy-des-Landes (T.G. et Y.M.). Espèce d'intérêt communautaire.
- *Pilularia globulifera* : bord de mare à la Gohannière (J.L.B.).
- *Polygonum raii*¹ : Morsalines, Lestre, Ravenoville (J.G.).
- *Trichomanes speciosum* (gamétophyte) : Le Neufbourg près de Mortain (J.G. et S.L.). Les stations découvertes en 2001 (R.R.) à Flamanville et Gréville-Hague ont été revues. Espèce d'intérêt communautaire.

Taxons protégés en Basse-Normandie :

Massif armoricain

- *Agrostis curtisii* : landes à Carneville et Fermanville (J.G., R.R.).
- *Alopecurus bulbosus* : bordure de "la Claire Douves" à Dragey (T.G. et C.Z.).
- *Atriplex littoralis* : Crasville (J.G.). Marais littoral de Barfleur à Gatteville-le-Phare (J.L.B.).
- *Carex liparocarpos*³ : pointe d'Agon à Agon-Coutainville (P.M.).
- *Carex punctata* : dunes de Dragey (C.Z., J.G.).
- *Clematis flammula* : dunes de Gouville-sur-Mer (J.L.B. ; R.R.).
- *Cynosurus echinatus*³ : digue du Mont-Saint-Michel (F.R., J.G., P.D., P.M., S.M.).
- *Eriophorum latifolium*² : marais de la Sangsurière à Doville (C.Z.).
- *Eriophorum vaginatum*³ : St-Clément-Rancoudray (J.G., M.P., R.R.).
- *Galium debile* : marais à Graignes (R.R.).
- *Hymenolobus procumbens*¹ : espèce revue à Agon-Coutainville, Barneville-Carteret et Portbail (S.T.).
- *Lathraea clandestina*⁴ : au bord de l'Oir à Saint-Quentin-sur-le-Homme (J.Co.).
- *Ludwigia palustris*³ : Jullouville et Saint-Pair-sur-Mer (R.R.).

- *Myriophyllum verticillatum* : bordure de "la Claire Douves" à Dragey (T.G.).
- *Narthecium ossifragum* : St-Clément-Rancoudray (J.G., M.P., R.R.).
- *Ranunculus ololeucos*² : près de "la Tournerie" à Pirou (W.R.).
- *Ranunculus paludosus* : cap de Rozel (F.R.).
- *Romulea columnae* : pointe à Gatteville-le-Phare (J.L.B.).
- *Scirpus cespitosus* subsp. *germanicus* : St-Clément-Rancoudray (J.G., M.P., R.R.).
- *Suaeda vera* : Crasville (J.G.).
- *Trifolium bocconeii*² : cap de Rozel (F.R.).

En marge du Massif armoricain

- *Lathyrus palustris* : marais à Saint-Hilaire-Petitville (C.Z.).
- *Polygonum monspeliensis* : polder à Brévands (C.Z.).
- *Potamogeton coloratus* : marais à Saint-Hilaire-Petitville (C.Z.).

Autres taxons intéressants (espèces non protégées mais rares, adventices...) :

Massif armoricain

- *Agrostis verticillata* (= *Polypogon viridis*) : port de Cherbourg (P.M.).
- *Ambrosia coronopifolia* : côte à Saint-Pair-sur-Mer (R.R.). Espèce qui n'avait pas été revue depuis L. Corbière (Nouvelle Flore de Normandie, 1894).
- *Avena barbata* : bord de piste cyclable près de la rade de Cherbourg (P.M.) ; digue au Mont-Saint-Michel (F.R., J.G., P.D., P.M., S.M.).
- *Barbarea verna* : bord de piste cyclable près de la rade de Cherbourg (P.M.).
- *Bidens frondosa* : marais à la Gohannièrre (J.L.B.).
- *Briza minor* : "la Hurette du Grand Heu" à Jobourg (F.R.).
- *Carex hostiana* : dunes d'Anneville-sur-Mer (J.L.B.).
- *Centaurea aspera* : dunes de Dragey (T.G.).
- *Centaurea calcitrapa*⁴ : près du barrage à Beauvoir (F.R., J.G., P.D., P.M.).
- *Claytonia perfoliata* (= *Montia perfoliata*) : marais littoral (J.L.B.) et bordure côtière est à Gatteville-le-Phare (F.R. et J.C.). Créances (J.G. et C.Z.).
- *Erigeron karvinskianus* : port de Cherbourg (P.M.).
- *Euphorbia maculata* : près de "la Duloque" à Périers (J.G.).
- *Fumaria capreolata* : "la Rue" à Cosqueville (F.R. et J.C.).
- *Gnaphalium undulatum* : Cherbourg (P.M.) ; Gouberville (J.G.) ; Fermanville (T.G.).
- *Impatiens parviflora* : prairies humides de la basse vallée de la Sée à Avranches (J.L.B.).
- *Juncus squarrosus* : St-Clément-Rancoudray (J.G., M.P., R.R.).
- *Lepidium latifolium* : côte sud de Pirou-Plage (R.R.).
- *Lepidium virginicum* : gare de Coutances (J.G.).
- *Lotus angustissimus* : pointe de Carolles (R.R.).
- *Marrubium vulgare* : digue à Beauvoir (F.R., J.G., P.D., P.M.).
- *Matthiola sinuata* : dunes à Baubigny (Y.M.). Ile de Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue (T.G.).
- *Moenchia erecta* : bordure côtière est à Gatteville-le-Phare (F.R. et J.C.).
- *Myriophyllum alterniflorum* : marais à la Gohannièrre (J.L.B.). "La Semondière" à Cuves (P.S.).
- *Papaver hybridum* : près de Rochemont-Plage à Saint-Germain-sur-Ay (R.R.).
- *Parentucellia latifolia* : les Moitiers-d'Allonne (Y.M.). Saint-Jean et St-Georges-de-la-Rivière et Portbail (N.S.).
- *Paspalum dilatatum* : bord de N13 à Valognes (J.G.). Première observation pour la Manche.

- *Petrorhagia prolifera* : digue du Mont-Saint-Michel (F.R., J.G., P.D., P.M., S.M.). Havre de Blainville-sur-Mer (R.R.).
- *Pseudarrhenatherum longifolium* : lande à Fermanville (J.G., R.R.). Espèce qui n'avait pas été revue depuis L. Corbière (Nouvelle Flore de Normandie, 1894).
- *Puccinellia distans* : près de la digue à Beauvoir (F.R., J.G., P.D., P.M.).
- *Ranunculus parviflorus* : massif dunaire des Moitiers-d'Allonne (Y.M.).
- *Reseda phyteuma* : près de "le Bas Pays" à Beauvoir (P.D.). Espèce qui n'avait pas été revue depuis L. Corbière (Nouvelle Flore de Normandie, 1894).
- *Rhynchospora alba* : St-Clément-Rancoudray (J.G., M.P., R.R.).
- *Rumex palustris* : mare dans les dunes à Saint-Germain-sur-Ay (T.G.).
- *Silene gallica* : bord de piste cyclable près de la rade de Cherbourg (P.M.). Pointe de Carolles (R.R.). Grande-Ile de Chausey (J.G., M.P., T.G.).
- *Sisymbrium orientale* : près de Rochemont Plage à Saint-Germain-sur-Ay (R.R.).
- *Sporobolus indicus* : bord de route N13 à Valognes ; D900 à Angoville-sur-Ay et Mobeq ; N175 à Avranches (J.G.). Iles Chausey à Granville (J.G., M.P., T.G.). Premières observations pour la Manche.
- *Tetragonia tetragonoides* : quelques pieds naturalisés en haut de plage à l'anse de Gattemare à Gatteville-le-Phare (J.G.). Première observation pour la Basse-Normandie.
- *Tordylium maximum* : digue du Mont-Saint-Michel (F.R., J.G., P.D., P.M., S.M.). Première observation pour la Manche.
- *Tragopogon porrifolius* : "le Flaquet" à Saint-Georges-de-Bohon (C.Z., P.M.).
- *Trifolium angustifolium* : digue au Mont-Saint-Michel (F.R., J.G., P.D., P.M., S.M.). Espèce qui n'avait pas été revue depuis L. Corbière (Nouvelle Flore de Normandie, 1894).
- *Trifolium ornithopodioides* : les Moitiers-d'Allonne et Barneville-Carteret (Y.M.).
- *Trifolium suffocatum* : bordure côtière est à Gatteville-le-Phare (F.R. et J.C.). Les Moitiers-d'Allonne et Saint-Rémy-des Landes (Y.M.). Saint-Jean-St-Georges et Portbail (N.S.).

En marge du Massif armoricain

- *Falcaria vulgaris* : digue à Brévands (C.Z.).
- *Rumex palustris* : polders à Brévands (C.Z.).

Observations de : C.Z. : Catherine Zambettakis ; F.R. : Frédérique Refait ; J.C. : Jordane Cordier ; J.Co. : Jean Collette ; J.G. : Julien Geslin ; J.L.B. : Jean Le Bail ; M.P. : Michel Provost ; N.S. : Nathalie Simon ; P.D. : Patrick Desgué ; P.M. : Patrick Martin ; P.S. : Peter Stallegger ; R.R. : Rémy Ragot ; S.L. : Sandrine Loriot ; S.M. : Sylvie Mahler ; S.T. : Sonia Tirel ; T.G. : Thierry Galloo (SyMEL) ; W.A. : William Ardley (SyMEL) ; W.R. : Wilfried Ratel ; Y.M. : Yann Mouchel (SyMEL).

Remarques : les taxons suivis d'un chiffre font partie de la liste hiérarchisée des espèces menacées et d'intérêt patrimonial de Basse-Normandie (Zambettakis, 2003). Le numéro (1 à 4) détermine la priorité du taxon (les espèces classées en priorité 1 étant les plus menacées). Cette liste est actuellement en cours de révision.

Remerciements : à Michel Provost, Rémy Ragot et Catherine Zambettakis pour leur relecture, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations.